

Changement de nom de famille

Par PASCALINEBEN974, le 02/08/2012 à 14:59

Bonjour,

j'attends un enfant d'une personne qui a dores et déjà refusé de reconnaitre celui ci.Ma question est dans le cadre d'un établissement judiciaire de filiation;le juge peut il aller à l'encontre de la nouvelle loi qui ne lui permet plus de statuer sur le nom de famille de l'enfant et accorder à la mère sa volonté d'attribuer le nom de famille du père malgré le désaccord de celui ci.Je précise que j'ai déjà deux enfants de ce même père qui portent son nom;s'il vous plaît pouvez vous me répondre.MERCI